

LICENCE HISTOIRE DE L'ART

Objectifs:

La licence d'Histoire de l'art et Archéologie est conçue en lien avec la Recherche dans la perspective d'assurer une formation générale solide tant en Histoire de l'art qu'en Archéologie.

L'enseignement, qui s'articule autour de cinq grandes périodes : Préhistoire, Antiquité, Moyen Age, Epoque moderne et Epoque contemporaine, est associé à l'apprentissage d'une méthodologie spécifique qui permet aux étudiants de développer des capacités d'analyse, de sens critique et de formation du goût. L'enseignement se veut aussi suffisamment interdisciplinaire par ses outils et ses options, pour qu'à l'issue des trois années de licence, les étudiants puissent trouver un débouché professionnel.

La licence d'Histoire de l'art et Archéologie forme aux métiers de l'archéologie et du patrimoine. Cette licence donne la possibilité de continuer des études en Masters recherche ou professionnel, et en doctorat. Elle prépare également aux concours de la fonction publique d'Etat et des collectivités territoriales.

Secteurs et métiers, quelques pistes possibles

Enseignement et recherche : enseignant-chercheur ; ingénieur d'études, ingénieur de recherche...

Culture, patrimoine, tourisme : agent à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), chargé de mission, conservateur et attaché du patrimoine, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, régisseur, médiateur culturel, animateur du patrimoine, guide-conférencier des villes et pays d'art et d'histoire...

Communication, journalisme : chargé de relations publiques, attaché de presse, chargé de communication, chargé de publication, secrétaire de rédaction...

Marché de l'art : commissaire-priseur, emplois dans les études des commissaires-priseurs et les galeries, antiquaire, expert auprès des cabinets d'expertise, des banques et des assurances...

LA LICENCE 1 et LA LICENCE 2

Les deux premières années sont généralistes et reposent sur l'acquisition de savoirs et de savoir-faire généraux propres à l'Histoire de l'art et à l'Archéologie.

Les cours, qui reposent sur la projection et l'étude des œuvres d'art, visent à fournir à l'étudiant un large champ de connaissances chronologiques dans le domaine de l'évolution des arts et des civilisations de la Préhistoire à l'époque contemporaine, en abordant les grands thèmes et les productions artistiques.

Ces cours sont étroitement liés à un enseignement méthodologique (UE 107) destiné à consolider des compétences acquises au lycée, à initier les étudiants au travail universitaire et à leur donner les outils qui leur seront utiles tout au long de leur cursus en Histoire de l'art et Archéologie. Ces cours ont aussi pour objectif d'aider les étudiants à se familiariser avec la recherche documentaire, les NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication) notamment.

LES LICENCES 3

La troisième année permet d'approfondir les connaissances et les compétences acquises au cours des deux premières années de la Licence.

Durant cette année, les étudiants ont la possibilité de se spécialiser en **Histoire de l'art** ou en **Archéologie**, en choisissant de s'inscrire dans l'un de ces deux parcours.

A partir de la rentrée universitaire 2016, les étudiants pourront s'inscrire dans un nouveau parcours intitulé « **Marché de l'art** » qui leur permettra d'acquérir des notions de droit et de gestion liées aux spécificités des métiers du marché de l'art et de la culture, et d'appréhender des savoirs spécifiques appliqués. Cette formation se veut **une formation à visée pré-professionnalisante.**

Quel que soit le parcours choisi, la troisième année de Licence s'appuie sur des enseignements spécifiques destinés à faire le lien entre les connaissances, la Recherche et le projet personnel et professionnel de l'étudiant. Des stages (musées, chantiers de fouilles, institutions culturelles, laboratoire de recherche, etc.) peuvent compléter cette formation.

A la rentrée universitaire 2016 une Licence professionnelle « Animation et valorisation du patrimoine urbain et périurbain » est proposée sur le site de Cahors.

Elle s'adresse aux titulaires d'un diplôme validant deux années d'études supérieures ou bénéficiaires d'une validation d'études et/ou de l'expérience. Ce diplôme pluridisciplinaire, innovant et sans équivalent au plan national, vise à former des professionnels dans le repérage, l'inventaire, l'animation et la valorisation des héritages culturels et urbains.

Première Année

Semestre 1

7 ECTS

UE 101 - Discipline Principale
HA00101V ☒
Préhistoire et Antiquité
52. h (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 102 - Discipline Principale
HA00102V ☒
Archéologie
26 h. (2 heures par semaine)

7 ECTS

UE 103- **Discipline Associée**
À choisir dans la liste des disciplines associées
52. h (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 104- **Discipline Associée**
À choisir dans la liste des disciplines associées
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 105- Accompagnement projet
HA00105V ☒
In situ, Préhistoire, Antiquité, Archéologie
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 106 - LV ou OPTION
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
A choisir hors discipline A ou B
26 h. (2 heures par semaine)

2 ECTS

UE 107 - HA00107V ☒
Méthodologie

Semestre 2

8 ECTS

UE 201- Discipline Principale
HA00201V ☒
Histoire de l'art moderne et contemporain
52. h. (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 202- Discipline Principale
HA00202V ☒
Histoire de l'art médiéval
26 h. (2 heures par semaine)

8 ECTS

UE 203- **Discipline Associée**
À choisir dans la liste des disciplines associées
52. h (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 204- **Discipline Associée**
À choisir dans la liste des disciplines associées
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 205- Accompagnement projet
HA00205V ☒
In situ, Médiéval, Moderne et Contemporain
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 206 - LV ou OPTION
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
26 h. (2 heures par semaine)

60 ECTS

Deuxième Année

Semestre 3

7 ECTS

UE 301 - Discipline Principale
HA00301V
HA préhistorique et celtique, HA antique, HA médiéval
52 h (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 302 - Discipline Principale
HA0A302V
Histoire de l'art antique OU
HA0B302V
Archéologie préhistorique
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 303 - Discipline Principale
HA0A303V
Histoire de l'art médiéval OU
HA0B303V
Archéologie protohistorique
26 h. (2 heures par semaine)

7 ECTS

UE 304 - Discipline Principale
HA0A304V
Iconographie antique et médiévale OU
HA0B304V
Archéologie d'aujourd'hui
52. h (4 heures par semaine)
OU
Discipline Associée
À choisir dans la liste des disciplines associées
52. h (4 heures par semaine)

3 ECTS

UE 305 - Accompagnement projet
HA00305V
HA préhistorique, antique, médiéval et moderne
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 306 - LV ou OPTION
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
A choisir hors discipline A ou B
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 307 - **C2I niveau 1**
26 h. (2 heures par semaine)

30 ECTS

Semestre 4

7 ECTS

UE 401 - Discipline Principale
HA00401V
HA moderne et contemporain
52h. (4 heures par semaine)

4 ECTS

UE 402 - Discipline Principale
HA0A402V
Histoire de l'art moderne OU
HA0B402V
Archéologie antique
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 403 - Discipline Principale
HA0A403V
Histoire de l'art contemporain OU
HA0B403V
Archéologie médiévale
26 h. (2 heures par semaine)

7 ECTS

UE 404 - Discipline Principale
HA0A404V
Iconographie moderne et contemporaine OU
HA0B404V
Méthodologie de l'archéologie
52. h (4 heures par semaine)
OU
Discipline Associée
À choisir dans la liste des disciplines associées
52 h. (4 heures par semaine)

3 ECTS

UE 405 - Accompagnement projet
HA00405V
HA antique, médiéval, moderne et contemporain
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 406 - LV ou OPTION
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
A choisir hors discipline A ou B
26 h. (2 heures par semaine)

3 ECTS

UE 407 - **C2I niveau 1**
26 h. (2 heures par semaine)

30 ECTS

120 ECTS

Troisième Année

Semestre 5

- 6 ECTS** UE 501 - Discipline Principale
HAH0501V
HA antique et médiéval
52h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 502 - Discipline Principale
HAH0502V
HA antique, médiéval et moderne
52h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 503 - Discipline Principale
HAH0503V
HA contemporain
52h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 504 - Discipline Principale
HAH0504V
HA préhistorique, antique et moderne
52 h. (4 heures par semaine)
ou
Discipline Associée
À choisir dans la liste des disciplines associées
52 h. (4 heures par semaine)
- 3 ECTS** UE 505 - Accompagnement projet
HAH0505V
HA préhistorique, antique et médiéval
26 h. (2 heures par semaine)
- 3 ECTS** UE 506 - LV ou OPTION
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
26 h. (2 heures par semaine)

30
ECTS

Semestre 6

- 6 ECTS** UE 601 - Discipline Principale
HAH0601V
HA moderne et contemporain 1
52 h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 602 - Discipline Principale
HAH0602V
HA médiéval
52 h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 603 - Discipline Principale
HAH0603V
HA contemporain
52 h. (4 heures par semaine)
- 6 ECTS** UE 604 - Discipline Principale
HAH0604V
HA moderne et contemporain 2
52 h. (4 heures par semaine)
ou
Discipline Associée
À choisir dans la liste des disciplines associées
52 h. (4 heures par semaine)
- 3 ECTS** UE 605 - Accompagnement projet
HAH0605V
HA médiéval, moderne et contemporain
26h. (2 heures par semaine)
- 3 ECTS** UE 606 - LV ou Option
LANSAD ☒ **ou option hors DP ou DA**
26 h. (2 heures par semaine)

30
ECTS

180
ECTS

INFORMATIONS GENERALES

Contrôle des connaissances

Pour toutes les UE l'étudiant peut choisir :

- soit le **régime du contrôle continu** : assiduité obligatoire et évaluation durant tout le semestre.
- soit le **régime du contrôle terminal** : les évaluations se dérouleront à la fin de chaque semestre pour les UE concernées.

Les modalités d'évaluation par UE :

Les modalités sont affichées 1 mois après la rentrée universitaire dans le respect de **la Charte du contrôle des connaissances**.

Règles de compensation

Compensation intra-unités :

Les notes obtenues aux différentes épreuves d'une UE se compensent selon les modalités publiées et votées en Conseil de département.

Compensation semestrielle :

Elle est appliquée lors de chaque session, il s'agit de la moyenne arithmétique entre les UE d'un même semestre de formation, chacune affectée de son coefficient. Il n'existe pas de note éliminatoire.

Compensation inter-semestrielle :

Il s'agit de la moyenne arithmétique entre 2 moyennes semestrielles, chacune affectée d'un coefficient 1. Elle est appliquée lors de chaque session, entre 2 semestres d'une même année de formation, même si l'année universitaire n'est pas la même. Il n'existe pas de moyenne éliminatoire.

L'Université attire l'attention des étudiants sur le risque qu'il peut y avoir à utiliser la compensation semestrielle ou inter-semestrielle dans le cadre de la valorisation de leurs diplômes.

Elle rappelle que l'étudiant a le droit de refuser la compensation (se renseigner sur le calendrier auprès de l'UFR).

Pour plus de renseignements, contenus, emplois du temps, bibliographies et autres formations du département
<http://w3.histart-archeo.univ-tlse2.fr>
ou directement sur votre smartphone.



web

C2i : Certificat Informatique et Internet

(2 heures par semaine, semestre 1 et/ou semestre 2 selon niveau)

Inscription à l'UFR SES —département Mathématiques-Informatique

Adresse postale

Université de Toulouse-Jean Jaurès
UFR Histoire, Arts et Archéologie
Département Histoire de l'art et Archéologie
5 allées Antonio Machado
31 058 TOULOUSE cedex 9

Contacts

Responsable de la Licence : Histoire de l'Art
Pascal Julien
pasc.julien@gmail.com
Administration des cursus :
Maryline Perdereau
maryline.perdereau@univ-tlse2.fr

Disciplines associées à l'Histoire de l'art et Archéologie

Anthropologie –Ethnologie
Documentation
Histoire
Lettres classiques
Lettres et Arts
"Vers le Professorat des écoles"



Département
Histoire de l'art
et Archéologie

Tutorat

Facultatif, ce tutorat vous est fortement recommandé en renforcement des cours disciplinaires et en préparation intensive aux examens

✉ = UE disponible au SED
(service d'enseignement à distance)

Pré-inscriptions / Inscriptions

Renseignements et procédures à suivre :
<http://www.univ-tlse2.fr>